

Délibération n° 2023-10-07-006

Extrait du registre des délibérations

Du Comité syndical du 7 octobre 2023

Objet : ASSUJETISSEMENT
TVA

Rapporteur : Stéphane
GUILLAUME

Secrétaire de séance :
Madame Evelyne BRUN

Date de convocation :
26 septembre 2023

Nombre de délégués :

En exercice : 140

Présents : 83

Pouvoir : 4

Votants : 87

Pour : 48

Contre : 4 – (CHANSARD
Gérard, DEMAY André,
LEON Bernard, RAFFAULT
Daniel)

Abstention : 34 –
(DUCOING Guy, DURAND
Jean-Paul, DUMAS Daniel,
JAHARD Laurent,
ARCHENY Danièle,
RAYNAUD Jérôme,
HAUTEVILLE Cyril,
SABLONIERE Didier,
BOYER Michel, BOUYOUX
Francis, DUDYSK Philippe,

L'an deux mille vingt-trois, le sept octobre à dix heures en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Domaine de la Prade, sous la présidence de M. GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

GOUTTEBEL Sébastien, CHABRILLAT Rémi, LHERMET Florence, LONGCHAMBON Vladimir, BONNET Grégory, GUILLAUME Stéphane, BRUN Evelyne, COUDUN Laurent, DUCOING Guy, GUELON René, OLIVAIN Thierry, DOMINGO Marcel, DURAND Jean-Paul, CHANSARD Gérard, DUMAS Daniel, AMBLARD Patrick, FRUCHART Jean-Luc, COUPAT Sylvie, DEMAY André, JAHARD Laurent, ARCHENY Danièle, RAYNAUD Jérôme, HAUTEVILLE Cyril, LEON Bernard, CHASSANG Jean-Pierre, SABLONIERE Didier, ROBIN Christian, SAVY Philippe, RAYNAUD Dominique, DUTEMPS Joseph, BOYER Michel, BOUYOUX Francis, GROSSHANS Michel, BOULLOT Bruno, BRUGIERE Eric, COMPTE Serge, DUDYSK Philippe, BARGEON Marcel, DAUPHIN Serge, PERCHE Serge, DEVERNOIX Marc-Antoine, METZGER Pierre, TARTIERE Philippe, PERROT Guillaume, TOURLONIAS Vincent, DUPOUÉ Yannick, JEROME Christian, MAS Gilles, RAFFAULT Daniel, DURANTIN Christian, GAUMY Francis, GUILLEVIC Yann, DISSARD Andréa, ROGER Christine, DAVID Marie, CLEMENT Jean-Marie, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, HACHEMI-LANSON Nouredine, RAYNAL Roger, RAY Raïssa, LEVI ALVARES Luc, RAZAVET Jean-François, SAUX Marion, BANNIER Dominique, BOISNAULT Christian, LOPEZ Argimiro, BAULAND Gisèle, LARDANS Jacques, CHAUVET Jean-Louis, LAMOUREUX Jean-François, JEANVOINE Olivier

DAUPHIN Serge,
DEVERNOIX Marc-
Antoine, PERROT
Guillaume, DUPOUÉ
Yannick, DURANTIN
Christian, GUILLEVIC Yann,
RAYNAL Roger, LEVI
ALVARES Luc,
PONTRUCHER Bruno,
RAZAVET Jean-François,
BANNIER Dominique,
BOISNAULT Christian,
CHAUVET Jean-Louis,
CROS Jean-Claude,
GENTEUIL Bruno,
NEDELLEC Jean-Yves,
BARRAUD Pierre, NURY
Jacques, GHESQUIERE
Chantal, PICHON Jean,
SENNEPIN Romain,
VIGIGNOL Yannick,
ZIMNIAK Didier)

Suppléants ayant pouvoir :

CROS Jean-Claude, PELISSIER Patrick, GENTEUIL Bruno,
NEDELLEC Jean-Yves, BARRAUD Pierre, NURY Jacques,
GHESQUIERE Chantal, PICHON Jean, SENNEPIN Romain,
VIGIGNOL Yannick, ZIMNIAK Didier, PELLISSIER Emmanuel

Pouvoirs :

CHALUS Jean-Baptiste donne procuration à GUILLAUME
Stéphane, PONTRUCHER Bruno donne procuration à
RAZAVET Jean-François, FONTENILLE Jean donne procuration
à LARDANS Jacques, MALAYRAT (CAM) Jean-Pierre donne
procuration à PELLISSIER Emmanuel

Secrétaire de séance : Mme BRUN

ASSUJETISSEMENT TVA

Territoire d'Énergie intervient au titre de :

I - Compétences obligatoires pour l'électrification :

Notamment au vu du décret 2015-1763 du 24/12/2015 a abrogé l'article 210 de l'annexe II du code général des impôts et ainsi a mis fin à la procédure de transfert de droit à déduction pour les dépenses d'investissements publics mis à disposition de délégataires de service public en application de contrats de délégation conclu à compter du 01/01/2016 au titre de la compétence obligatoire de TE 63, AODE.

Article 52 – modalités d'application de la TVA pour l'électrification au contrat de concession entre ENEDIS et le TE 63, conclu le 24/06/2021 et mise en application au 01^{er} janvier 2022.

II – Compétences optionnelles pour :

L'éclairage public, compétence déléguée à TE 63 par les collectivités locales.
La transition énergétique (IRVE, Réseau de Chaleur, panneaux photovoltaïque).

Pour donner suite à la demande de la paierie, nous vous fournissons ci-dessous un état des régimes de TVA applicables aux différentes opérations :

Objet	Programmes	Compte d'imputation (Section Invest. /Fonc. ; Sens Dépenses/Reettes) ¹	Code opération sur BL	FCTVA FCTVA	Déclaration mensuelle de TVA aux services des impôts Entreprise (crédit/débit)	Refacturation en cascade : payé TTC par mandataires et refacturé en intégralité au mandant (opération blanche)
Electrification	RES - Réseau	2315XXXX (Immo) Ou 21753 (Actif)	020XX		X	
	HP – Hors programme		100XX		X	
	FAB – FACE renf. Et EXT réseau		120XX		X	
	FAC – FACE Enfouissement		320XX		X	
	ENV - environnement		420XX		X	
	PT – petits travaux		520XX		X	
	ENR – énergies renouvelables		820XX		X	
	FAS – FACE – Sécu fils nus		920XX		X	
	FDV – FACE dégât vent		922XX		X	
	Redevance concessionnaire R 2		757			X
Eclairage Public	EP – éclairage public	2317XXXX (I/D) Ou 21753 (Actif)	110XX	X		
	EP-PT Petits travaux		111XX	X		
	EPI - illuminations		112XX	X		
	EPG - Géolocalisation	21753 (Actif)	113XX	X		
	Entretien éclairage / IRVE	61523XXXX		X		
IRVE	Recharge Véhicules électriques	2315XXXX	700XX	X		
Sous-Mandats	TC – travaux Connexes	4581 Inv./ D OU 4582 Inv. / R	620XX			X
	EPL – éclairage public sous mandat		45810XX			X
	FT – travaux Orange		4581XX			X

¹ Le suffixe du numéro de comptes XXXX est utilisé pour indiquer la répartition des charges par poste de dépenses et par année.

Le président propose au comité syndical d'adopter le tableau d'assujettissement de la TVA
comme définit ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme:

Le Président,

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL

